



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 avril, à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, au sein de la Maison des associations sous la présidence de Richard LABALME, maire.

Etaient présents : BOUQUIN Maryline, LABALME Richard, LOURENCO Jean-Marc, REVOL Dominique, VERCHERAT Marie-Jeanne, CHANUDET Guy, GUILLET Josiane, BALME Anne-Lise, MARGUIN Xavier, TATON Dorothee, MORIN Brigitte, PERRAUD Nathalie,

Excusés : CABAUD Bernard, GATHERON Sandrine

Absents : Franck SANLOUP

Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13 (Pouvoir de Sandrine GATHERON à Xavier MARGUIN)

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne VERCHERAT

Ordre du jour :

1. Délibération de prescription de la révision du PLU
2. Présentation du budget primitif 2021 du CCAS
3. Délibération pour déclassement d'une place de parking du domaine public pour intégration au domaine privé
4. Délibération pour autorisation de demande de subvention au titre du fonds de concours tourisme
5. Délibération pour autorisation de demande de subvention au titre du fonds de concours voirie

1. Délibération de prescription de la révision du PLU

Le conseil municipal décide à l'unanimité la révision du PLU. Deux réunions publiques seront organisées. Un registre de suggestions sera mis à la disposition des Illiatins en mairie.

2. Présentation du budget primitif 2021 du CCAS

Compte et projet présenté par Marie-Jeanne VERCHERAT. Cette année 2020 signée par la pandémie, se solde de façon positive pour la partie fonctionnement du budget CCAS. Des orientations intergénérationnelles sont discutées.

3. Délibération pour déclassement d'une place de parking du domaine public pour intégration au domaine privé

Dans le cadre de la vente de l'ancienne salle des fêtes, il est nécessaire d'y associer une place de parking pour valider une éventuelle déclaration préalable de travaux par les éventuels futurs acheteurs. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4. Délibération pour autorisation de demande de subvention au titre du fonds de concours tourisme

La commune souhaite déposer un dossier auprès de la communauté de communes VSC dans le cadre du fonds de concours 2021. Le projet concerné est le réaménagement de l'aire de pique-nique et de loisirs autour de l'étang Rivériat pour un coût total de 18 000€ TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte les modalités de financement et autorise le Maire à procéder à la demande de subvention au titre du fonds de concours pour les projets cités.

5. Délibération pour autorisation de demande de subvention au titre du fonds de concours voirie et autres projets

La commune souhaite déposer un dossier auprès de la communauté de communes VSC dans le cadre du fonds de concours 2021. Les opérations concernées sont les travaux d'investissement de voirie, la construction de la cantine scolaire, l'achat de deux nouveaux poteaux d'incendie, le pallier d'entrée devant la classe des cycles 1, l'étude du PLU et l'achat d'un colombarium et 4 cavurnes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte les modalités de financement et autorise le Maire à procéder à la demande de subvention au titre du fonds de concours pour les projets cités.

DIVERS

Organisation des élections départementales et régionales : les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h00 à 18h00 (à confirmer)

**Prochaine réunion du conseil municipal
Vendredi 28 mai 2021 à 20h30**